

Maître Gims pleurniche, il n'a pas été naturalisé français...

écrit par Maxime | 28 mars 2018



**Démètre
gimsss !**



Les textes à ce lascar,
c'est du purin vocal,
c'est du gloubi-boulga,
hors du grammatical !
La Froonce lui ferme la

« Maître Gims » (Gandhi Djuna) est un rappeur congolais connu en France depuis plusieurs années et dont les ventes de disques sont un grand succès commercial.

Dans le domaine musical, une carrière peut s'arrêter brusquement et on ne compte plus le nombre des ex-stars du « show-biz » au RSA. Sans compter qu'un étranger qui cesse d'avoir une activité professionnelle en France est généralement invité à rentrer au pays, le titre de séjour n'étant pas

porte.
Il y a excédent de
cloportes !
Qu'il retourne chez lui,
qu'il plie, oui, qu'il
remballe...

PACO Tortilleur de
gros mots.
24/03/2018.

renouvelé. Sait-on jamais que le vent
viendrait à tourner et que les patriotes
français prennent un jour le pouvoir,
Maître Gims songe sans doute à ses
lendemains...

Dans l'immédiat, une naturalisation lui
assurerait de demeurer en France pour y
accomplir ses activités d'articulation
de borborygmes, heu, pardon,
artistiques.

Or, on apprend que la naturalisation lui a été refusée.

<http://www.chartsinfrance.net/Maitre-Gims/news-106370.html>

« J'avais fait une première demande, qui m'a été refusée il n'y a pas longtemps. Je n'ai pas compris pourquoi » a-t-il confié.

Vraiment ?

« Je représente la France à l'étranger et je suis aussi un artiste africain. Ça existe la double nationalité » a déclaré l'intéressé.

On se demande bien comment Gandhi Djuna pourrait « représenter la France à l'étranger », à moins d'être un diplomate secrètement accrédité...

Chanter en français, ce n'est pas représenter la France, spécialement dans des contrées appartenant à la francophonie.

Mais il persiste et signe : *« Je suis ambassadeur de langue française dans le monde, mais on m'a refusé la nationalité (...) J'ai passé les tests et c'est normal car c'est la loi. C'est important de le faire, car on reproche aux artistes d'être au-dessus des lois. J'ai fait la demande, le dossier il est béton (...) Qu'est-ce que je peux faire, moi ? ».*

Par curiosité, j'ai cherché les paroles d'un de ses grands succès, « *Sapés comme jamais* ».

Extrait représentatif :

<https://paroles2chansons.lemonde.fr/paroles-maitre-gims/paroles-sapes-comme-jamais-pilule-bleue-maitre-gims-feat-niska.html>

« On casse ta porte, c'est la Gestapo
Je vais t'retrouver me dit Columbo
Ça veut vendre des tonnes à la Gustavo
Un café sans sucre, j'en ai plein sur l'dos
Hé ouais ma puce, la thune rend beau
Ça va faire 6 ans qu'on met des combos
Je manie les mélos, Warani, Warano
Tu te demandes si c'est pas un complot ».

« Haut les mains, haut les mains
Sauf les mecs sapés en Balmain
Balmain, Balmain
Sarouel façon Aladdin ».

Magnifique ! Ambassadeur de la langue française, dit-il... le nouveau Victor Hugo j'imagine.

Le Molière du grand remplacement sans doute.

Quant à la double nationalité, effectivement, « ça existe » et c'est une très mauvaise chose car elle ne garantit pas le loyalisme de l'intéressé en cas de conflit entre les Etats dont il a la nationalité.

Elle offre de plus une solution de repli en cas de crise en France pouvant donner aux plurinationaux un sentiment d'irresponsabilité face à la situation du pays, là où les uninationaux savent qu'ils n'ont qu'une seule patrie et pas d'autre solution que de lutter pour la préserver des dangers publics et des crises économiques. La binationalité rompt l'égalité entre les citoyens français par conséquent.

Quoi qu'il en soit, les raisons du refus de nationalité ne peuvent que susciter la curiosité.

Faire preuve de vantardise n'est pas un motif suffisant pour se voir refuser la nationalité, quoique prétende le rappeur :

« Des propos relayés dans la presse qui ont, selon lui, peut-être eu une incidence sur sa requête. « Un jour sur un plateau télé, j'avais dit "C'est bon je vais avoir mes papiers". Je crois que ça les a vexés. Je me suis emballé, donc du coup ils m'ont dit "On te refuse la nationalité" » a-t-il assuré avec une pointe d'humour à Nikos Aliagas ».

En effet, la loi est beaucoup plus précise à ce sujet. Maître Gims l'ignorait peut-être lorsqu'il fanfaronnait effectivement à ce sujet.

<http://www.lefigaro.fr/musique/2016/02/15/03006-20160215ARTFIG00272-maitre-gims-va-bientot-obtenir-la-nationalite-francaise.php>

Le Figaro, pas trop regardant, titrait même un article en indiquant que c'était une certitude : il allait devenir français !

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213>

Il faut résider en France. Arrivé, selon wikipédia, en France en 1988 avec des parents clandestins, il remplit apparemment cette condition.

On peut supposer que la situation a depuis été régularisée, l'intéressé n'ayant pas une existence cachée et étant âgé de 31 ans. Si l'irrégularité persistait, on imagine qu'il aurait été expulsé déjà, non ? Donc 2ème condition remplie.

Condition suivante : une insertion professionnelle correcte. Ses succès musicaux semblent lui permettre de revendiquer cette situation.

Avoir un comportement civique et être assimilé à la communauté française est enfin exigé.

Monsieur l'ambassadeur de la langue française remplirait a priori la condition de maîtrise du français, première sous-condition.

Alors, qu'est-ce qui pose problème ? Peut-être la sous-condition suivante.

« Adhésion aux valeurs de la République

Vous devez justifier de votre assimilation à la communauté française, notamment par :

l'adhésion aux principes et valeurs essentiels de la République,

une connaissance suffisante de l'histoire, de la culture et de la société françaises telles qu'elles sont présentées dans le livret du citoyen ».

C'est sur cette base que des « fous d'Allah » ne peuvent obtenir la nationalité française en particulier.

Ce qui justifie largement qu'un contrôle important soit instauré à ce sujet.

Cela valide aussi dans leur principe les politiques nationalistes.

Cette condition n'empêche d'ailleurs pas certains individus suspects de demeurer en France grâce à la qualité de réfugié.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/03/08/ils-refusent-la-nationalite-francaise-a-un-tchetchene-soupconne-de-djihadisme-mais-ne-lexpulsent-pas/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/20/refus-de-nationalite-francaise-a-un-medecin-proche-des-islamiste-mais-il-est-autorise-a-exercer-en-france/>

Or, « Maître Gims » est musulman.

<https://www.13or-du-hiphop.fr/2016/12/15/maitre-gims-sa-magnifique-declaration-sur-lislam/>

Qui plus est, converti.

http://next.liberation.fr/musique/2013/09/12/maitre-gims-rap-et-tout_931429

« « Cette religion fait peur parce qu'elle a une mauvaise image. Je peux comprendre qu'un mec qui a vu un reportage sur Al-Qaeda flippe lorsqu'il croise une femme voilée. Moi-même, je ne reconnais pas ma religion lorsque certaines personnes en parlent à la télé... L'islam, c'est autre chose. »

On sait cependant que ce genre de discours ne vaut pas grand chose car les musulmans sont autorisés à pratiquer la taqiya

par leur religion.

<http://www.atlantico.fr/decryptage/taqiya-ou-concept-coranique-qui-permet-aux-musulmans-radicaux-dissimuler-veritables-croyances-annie-laurent-2445946.html>

Les faits importent davantage que le discours par conséquent.

Or, venons-en aux faits.

Maître Gims faisait partie de « Sexion d'assaut » avec notamment Black M, qu'on ne présente plus et qui faisait même danser Ségolène Royal à l'Élysée...

<http://resistancerepublicaine.com/tag/black-m/>

Wikipédia prend soin d'indiquer « *Ne doit pas être confondu avec Section d'Assaut* ».

https://fr.wikipedia.org/wiki/Sexion_d%27assaut

Pourtant, quoiqu'en dise Wikipédia, les deux expressions se prononcent identiquement et le choix de ce nom de groupe est tout sauf innocent.

« La **Sturmabteilung** (littéralement section d'assaut¹, de Sturm « tempête » ou militairement « assaut »^a et Abteilung signifiant « détachement, section »), abrégée en SA, était une **organisation paramilitaire** du Parti national-socialiste des travailleurs allemands (le NSDAP ou « parti nazi »), organisation dont est ensuite issue la SS^{2,b}. **Les SA jouèrent un rôle important dans l'accès au pouvoir d'Adolf Hitler en 1933. À partir de 1934, et de l'élimination physique de ses principaux dirigeants durant la nuit des Longs Couteaux, la SA ne joue plus aucun rôle politique, ses membres continuant à jouer un rôle militaire** ».

Rappelons la corruption morale, au moins, de la gauche qui a dénoncé comme raciste les opposants aux célébrations auxquelles Black M participaient.

Or si un chanteur français de souche prenait le pseudonyme « *Hadolf Ytler* », est-on vraiment sûr qu'il obtiendrait la même mansuétude ?

J'en doute sérieusement et pense qu'il existe une tolérance injustifiable vis-à-vis de ces rappeurs parce qu'ils sont issus de l'immigration africaine. Un groupe de Blancs nationalistes aurait immédiatement été taxé de néo-nazisme s'il avait adopté ce nom de groupe.

Mais, eux ont le droit, car ils sont musulmans.

<https://mctv.fr/mon-mag-culture/mon-mag-musique/maitre-gims-karis-black-m-lafouine-aid-el-fitr-2506/>

Le groupe a pourtant été mis en cause pour des déclarations homophobes

https://fr.wikipedia.org/wiki/Sexion_d%27assaut#Pol%C3%A9mique

On ne peut pas dire que les nazis aient été spécialement gay-friendly eux aussi...

https://fr.wikipedia.org/wiki/Discrimination_et_d%C3%A9portation_des_homosexuels_sous_l%27Allemagne_nazie

Alors, vraiment, comme on peut le lire sur Wikipédia, il n'y a aucun rapport entre « sexion d'assaut » et « section d'assaut » ?

Finalement, à quoi joue Maître Gims ?

En considérant les conditions pour être naturalisé, on peut penser qu'un fonctionnaire doté d'un minimum de bon sens, au vu du dossier, a considéré qu'il existait un doute quant à l'adhésion de Gandhi Djuna, né de parents chrétiens, converti à l'islam et ancien membre de « sexion d'assaut », aux valeurs républicaines françaises.

Et comme Maître Gims fanfaronnait en 2016 de devenir français, il est bien obligé deux ans après de dire publiquement que finalement, il n'a pas pu devenir français.

Il sait parfaitement pourquoi et il n'est pas interdit de penser qu'il y a sans doute dans son mode de vie exprimé des opinions dont il n'est pas fier de se vanter publiquement.

Car, quand même, se voir refuser la nationalité

française par ceux qui mettaient Black M à l'honneur, il faut le faire !

La question est donc la suivante : les pouvoirs publics ne reprochent-ils pas à Maître Gims de préférer l'islam à la République ?